

[Texte]

several aspects I am interested in. First I want to turn to the additional costs for social assistance. Through you, Mr. Chairman, to the Minister, I wonder if you might give us some indication of the breakdown in the social assistance, and I am thinking particularly of social assistance. Does this refer simply to those on settlements or reserves, or does this include social assistance to, let us say, status native people who have migrated to urban centres et cetera? Could I have some indication as to the breakdown of that particular item?

Hon. Warren Allmand (Minister of Indian Affairs and Northern Development): Dr. Holmes, if I understand correctly you are referring to the wording in Vote 5B which says: "in respect of social assistance to non-Indians residing on Indian reserves".

Mr. Holmes: I apologize, Mr. Minister. I was looking under "Explanation of Requirement": Additional costs for social assistance, \$8 million.

Mr. Allmand: Oh, yes, the third line. Since that is a very detailed question, I think I will call on my officials to help give you the detail.

Mr. P. C. Mackie (Assistant Deputy Minister, Indian and Eskimo Affairs.): Mr. Chairman, that covers people both on and off the reserve who are status Indians, and a very small number of people on reserves who may not be status Indians.

Mr. Holmes: Again, Mr. Chairman, is there any indication as to the breakdown for the three groups that have been mentioned; whether it be status Indians on reserves, non-status Indians on reserves, or status Indians off reserves?

Mr. Mackie: Mr. Chairman, the information presently available suggests that the bulk of the funds are going to people on reserves. I do not have at my fingertips detailed analysis of that. I would just point out that approximately 30 per cent of the Indian population lives off the reserve at this point, and I would assume that the proportion of programs and services provided to them would be roughly the same as the population.

Mr. Holmes: Mr. Chairman, if I may just pursue this specific area again. Perhaps it is not possible at the moment, but I wonder if the department at some point in time could give us some indication of the number of status Indians and Inuit who are off reserves and settlements as such and who are in the community. Could we have some indication say, within the last three or four years, of the type of migration that has occurred? Following along with that, Mr. Chairman, I would like to ask the Minister if he could indicate if there are discussions going on, at the present time, with the provinces, regarding social assistance. It seems to me that one of the major concerns has been, shall I say, the status Indians, in a migrating pattern, who are moving to urban areas either from reserves or from rural communities. I am thinking specifically, for example, of the Canada Assistance Plan and it is my understanding that there is a good degree of variation among the various provinces in terms of the responsibility, and the

[Interprétation]

5b, à la page 45 du budget supplémentaire. Il y a plusieurs aspects qui m'intéressent dans ce crédit, tout d'abord, les coûts supplémentaires relatifs à l'assistance sociale. Je me demande, monsieur le ministre, si vous pourriez nous donner une ventilation de ces coûts, surtout ceux qui ont trait à l'assistance sociale. Est-ce qu'il s'agit simplement des coûts dans les établissements ou les réserves, ces coûts englobent-ils également l'assistance sociale, par exemple pour les autochtones qui se sont déplacés vers les centres urbains? Pourriez-vous nous donner une ventilation?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur Holmes, si j'ai bien compris, il s'agit du libellé du crédit 5b qui dit «en vue du versement de prestations sociales à des non-Indiens habitant des réserves indiennes?»

M. Holmes: Excusez-moi monsieur le ministre, je m'adressais plutôt à «l'explication du besoin»: Coûts additionnels relativement à l'assistance sociale, \$8 millions.

M. Allmand: Oui, à la troisième ligne. Puisque cette question comporte beaucoup de détails, je vais demander à mes hauts fonctionnaires de m'aider.

M. P. C. Mackie (sous-ministre adjoint, Affaires indiennes et esquimaudes): Monsieur le président, cette question concerne à la fois des personnes qui sont sur des réserves, ou à l'extérieur des réserves, mais qui sont des Indiens conventionnés, et un très petit nombre de personnes dans les réserves qui peuvent être des Indiens non conventionnés.

M. Holmes: De nouveau monsieur le président, pourrait-on nous donner une idée de la ventilation des dépenses pour ces trois groupes qu'on a mentionnés, que ce soit des Indiens conventionnés dans des réserves, des Indiens non conventionnés dans des réserves ou des Indiens conventionnés à l'extérieur des réserves?

M. Mackie: Monsieur le président, d'après les renseignements que nous avons, il semble que les crédits sont destinés surtout aux personnes qui sont dans des réserves. Je ne connais pas par cœur les détails de cette analyse, mais je dirais qu'il y a environ 30 p. 100 de la population indienne qui vit dans des réserves à ce moment-ci et je présume que le rapport des programmes et des services qui leur sont fournis serait environ du même ordre.

M. Holmes: Monsieur le président, j'aimerais continuer sur le même sujet. Ce n'est peut-être pas possible pour l'instant, mais je me demande si le ministère ne pourrait pas, à un certain moment, nous donner une idée du nombre d'Indiens et d'Inuits conventionnés qui ne sont ni dans les réserves, ni dans les établissements comme tels, mais dans la collectivité. Pourriez-vous nous dire quels genres d'exodes il y a eu au cours des trois ou quatre dernières années? Dans la même veine, monsieur le président, j'aimerais que le ministre nous dise s'il y a des discussions en cours avec les provinces relativement à l'aide sociale. Une des plus grandes préoccupations a été, je dois dire, ces Indiens conventionnés dans le cadre des migrations, qui se déplacent des réserves ou des localités rurales vers les centres urbains. Je pense plus précisément au Régime d'assistance publique du Canada et, si j'ai bien compris, il y a bien des choses qui diffèrent d'une province à une autre au chapitre de la responsabilité et des rapports avec le gouvernement fédéral.